



CHAMPIONNATS DE FRANCE KATA MCJS

DATE	Samedi 02 avril & Dimanche 03 avril 2022
SALLE	Palais des Sports Saint Sauveur
ADRESSE	78 Avenue du Président John F. Kennedy 59800 Lille
BILLETTERIE	Tarif 1 jour : 8€ / Tarif 2 jours : 10€ / Gratuit - 12 ans
VALIDATION DES QUALIFIES	Validation des présélectionnés par les clubs 6 € par athlètes / 16 € par équipes
CATEGORIES	Minimes - Cadets - Juniors - Seniors (M / F - Individuels / Equipes)



COMPÉTITION
Inscription en ligne

DATE LIMITE VALIDATION CLUB 20 mars 2022

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur www.ffkarate.fr

SAMEDI 02 AVRIL 2022

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Nationalité *1

Contrôle Compétiteurs Seniors :

08h00-08h30 : Seniors Masculins

08h30-09h00 : Seniors Féminines

Contrôle Compétiteurs Minimes:

09h00-09h30 : Minimes Masculins

09h30-10h00 : Minimes Féminines

Contrôle Compétiteurs Juniors :

12h30-13h00 : Juniors Masculins

13h00-13h30 : Juniors Féminines

09h00 : Début des Compétitions

FIN D'APRES MIDI : Horaires prévisionnels des finales et remise des médailles

DIMANCHE 03 AVRIL 2022

Contrôle Compétiteurs Cadets:

08h00-08h30 : Cadets

08h30-09h00 : Cadettes

Contrôle Equipes Seniors :

09h30-10h00 : Seniors Masculins

09h30-10h00 : Seniors Féminines

Contrôle Equipes Cadets-Juniors :

11h00-11h30 : Cadets-Juniors Masculins

11h00-11h30 : Cadets-Juniors Féminines

09h00 : Début des Compétitions

FIN D'APRES MIDI : Horaires prévisionnels des finales et remise des médailles

*1 NATIONALITE

Pour les championnats nationaux, les compétiteurs majeurs doivent présenter **une pièce d'identité française** ; il est impératif de présenter soit la **carte nationale d'identité ou le passeport**. **Aucun autre document ne sera admis.**

Les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, des catégories juniors nés sur le territoire français devront présenter un **justificatif de naissance** (ex : acte de naissance ou photocopie du livret de famille) ainsi qu'un **justificatif de domiciliation en France**. (Cf. chapitre 4 : compétiteur de nationalité étrangère). **Extrait du règlement Compétitions Saison 2021-2022 - page 27.**